

La bienveillance pour prévenir les accidents

L'Association de Protection Vétérinaire a organisé le 7 juin une journée de conférence à Centravet, à Maisons-Alfort, pour prévenir les accidents avec les animaux. Extraits.

La prévention des accidents avec les animaux, l'évaluation de la dangerosité et la bientraitance animale ont été au cœur des réflexions, grâce à un programme varié, concocté par nos confrères Eric Waysbort, président de l'APV et Christelle Waysbort, trésorière.

De l'approche réglementaire et juridique

Michel Baussier a d'abord détaillé les aspects réglementaires et les assurances lors d'accidents, formulant également le conseil de contacter dès que possible son assureur, d'avoir une démarche proactive. Il existe une obligation déontologique de souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle (RCP). Il y a donc la protection du praticien contre les accidents dont il peut être victime, mais aussi quand il peut être mis en cause. « Il convient d'acquiescer la culture de la qualité sécurité » conseille-t-il, et invite les praticiens à prendre contact avec leur assureur afin d'évaluer leur contrat et voir s'il y a nécessité de faire évoluer l'assurance. Plusieurs cas de jurisprudence autour des accidents ont été présentés par Céline Peccavy, avocate.

Medical training

Notre confrère Alexis Lécu, directeur du zoo de Vincennes, explique l'importance du contact protégé en parc zoologique. Le *medical training* s'est d'abord imposé avec la gestion des mammifères marins, puis des primates. Il a ensuite été décliné sur de multiples autres espèces, dont les reptiles. Alexis Lécu insiste sur la place du vétérinaire, « si vous ne faites pas de *medical training*, d'autres le feront, avec des objectifs peut-être pas pertinents ». Concernant l'entraînement, ce n'est en revanche pas forcément le rôle du vétérinaire car c'est chronophage, en outre, cela mélange les rôles pour l'animal. « Le vétérinaire est un participant. Il faut aller avec les soigneurs pour que l'animal vous intègre. » Notre confrère insiste également sur le fait que les objectifs doivent être réfléchis et partagés entre tous les acteurs. Il convient d'identifier la ou les personnes ressource sur la connaissance éthologique fine en conditionnement opérant, et mettre en place un contrôle permanent pour identifier les déviations humaines et animales.

La bonne attitude en clinique et en famille

Notre confrère Antoine Bouvresse, vétérinaire comportementaliste, démontre que la bienveillance envers les chiens est corrélée à la diminution des accidents



Journée de l'Association de Protection Vétérinaire, qui s'est tenue le 7 juin à Maisons-Alfort (Val-de-Marne).

en structure vétérinaire, c'est la base de la prévention : « Revenir en arrière, modifier des comportements acquis, c'est difficile. Une des bases de la prévention est donc de faire de la prévention individualisée. » Prendre le temps lors de la consultation vaccinale est une donnée essentielle.

« J'ai tendance à laisser tous les animaux en liberté en salle de consultation pour prendre connaissance des lieux, et pendant ce temps, je discute avec les propriétaires », poursuit Antoine Bouvresse. Une démarche préventive est un gain de temps à terme.

Notre consœur Isabelle Vieira, vétérinaire comportementaliste explique aussi que la bientraitance du chien dans la famille diminue les risques d'accidents, c'est le vivre ensemble familial. Il convient de satisfaire les besoins du chien, de prendre conscience des contraintes et des responsabilités, de comprendre le langage canin (connaître les signaux d'agacement, par exemple) : « Il y a souvent un important problème de communication (...) Il conviendrait de développer cette connaissance auprès des propriétaires. » Notre consœur estime d'ailleurs qu'il serait intéressant d'obliger les gens à suivre une formation avant d'acquiescer un chien. Construire une relation de famille s'appuie sur le loi des « 3 C » :

1 – Confiance : un rapport qui se construit et qui n'a rien à voir avec la subordination. « Si vous sanctionnez trop, le chien n'a plus confiance. La personne qui a le plus d'interactions négatives a le plus de chance de se faire mordre. »

2 – Consensus : accord, « le leader n'est pas le dominant qui force, c'est celui qui guide, qui amène l'autre à le suivre ». Chez le chien, c'est l'ensemble des relations positives qui déterminent le leadership.

3 – Complicité : une connivence, l'envie d'être à proximité. « Je recommande beaucoup de jeux, beaucoup d'attention sur le maître par renforcement positif. » ●

MARINE NEVEUX